

SEPTENTRION

De la ville forte à la ville durable

Programme Interreg III B

*Mission des villes fortifiées
Conseil Général du Nord
Chef de projet : Freddy Dolphin*

**Candidature de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO
des villes fortifiées du Bas Pays**

*Expert chargé du dossier de faisabilité pour la mission Septentrion
du Conseil Général du Nord : Viviane Aubry Corvisier*

Ingénieur de la valorisation du patrimoine – 03 23 71 17 00 -

Janvier 2004

1 - L'émergence d'un territoire culturel, le Bas-Pays

La cohérence naturelle du territoire qui couvre le sud des Pays Bas, la Belgique, et le nord de la France, se conjugue à une identité culturelle qui s'exprime entre autre à travers un mode de vie, une densité urbaine, une richesse économique communs à la zone centrale du Nord Ouest européen.

Cette logique historique et géographique définit un territoire en émergence, le « Bas-Pays » qui se place comme lieu de liaison entre les grands ensembles urbains de l'Europe du Nord Ouest.

Dans cet espace, des villes fortifiées possédant encore en totalité ou partiellement leurs remparts forment à travers leurs réseaux, un territoire culturel et un thème patrimonial pertinents susceptibles de s'inscrire dans une dynamique de projet européen.

L'engagement du Département du Nord à travers sa politique, les initiatives menées par les villes, regroupées au sein de l'association pour la mise en valeur des espaces fortifiés de la Région Nord Pas de Calais, le travail de réflexion réalisé par l'atelier Culture Urbaine du CAUE du Nord, les contacts récents entretenus avec les villes belges et du sud des Pays-Bas ouvrent des perspectives de partenariat et d'échanges autour d'un thème commun « de la ville forte à la ville durable ».

2 - L'opportunité de la coopération transnationale INTERREG III B

Le programme INTERREG est une initiative communautaire ayant pour vocation de favoriser la coopération entre les régions au sein de l'Union Européenne. Il est alimenté par des fonds FEDER. La nouvelle initiative communautaire INTERREG 3 couvre la période 2000 / 2006 et prend la succession du précédent programme INTERREG 2.

Il a pour vocation l'aménagement et le développement harmonieux du territoire et encourage la mise en place de dispositifs transfrontaliers et transnationaux réellement communs de décision ou de gestion permettant un progrès significatif vers l'intégration.

Les objectifs généraux du projet « de la ville forte à la ville durable » sont décrits dans une Charte signée par l'ensemble des partenaires :

- contribuer à la lecture du territoire culturel du Bas Pays, par l'échange et la connaissance sur l'histoire et le devenir de ces villes, par la mise en place d'une méthodologie transférable
- s'appuyer sur les relations entretenues entre la ville et son site, le mode de vie et le milieu pour bâtir un modèle original de ville européenne
- proposer une gestion créative des ressources culturelles et naturelles
- développer une ingénierie transnationale autour de la problématique d'aménagement et de la valorisation des villes fortifiées
- poser les bases d'un atelier transnational permanent de valorisation du patrimoine des villes fortifiées du Nord Ouest européen
- contribuer enfin à la mise en œuvre et à l'application du respect des engagements autour du label Patrimoine Mondial UNESCO.

Le projet proposé se décline ainsi en cinq actions complémentaires à partir d'objectifs communs : Carnets de ville, Projets de ville, Centres d'interprétation, Unesco et l'évènement Forts et Lumière. Elles sont articulées autour de trois thématiques transversales : le territoire du Bas-Pays, l'environnement et le patrimoine, la citoyenneté.

- **Carnets de Villes**

Ils consistent en la réalisation d'un document d'interpellation et d'information de 10 à 15 feuillets par ville partenaire sur la base d'une conception et d'une mise en forme commune autour des thèmes de : la ville et son site, les systèmes de représentations urbaines, de l'évolution du paysage urbain, des études patrimoniales et des enjeux urbains. Ce document permettra aux acteurs locaux d'avoir les éléments de base pour comprendre la ville héritée à partir de la ville fortifiée. Sa réalisation à l'échelle du Bas Pays permettra la constitution d'une base de données dans la perspective de mise en réseau d'outils de sensibilisation et d'animation.

- **Projets de villes**

Il s'agit d'identifier des réalisations de valorisation du patrimoine architectural, paysager et urbain des villes fortifiées dans la perspective de développement durable et dont le caractère d'exemplarité, de référence et de méthodologie transférable sera bénéfique pour l'ensemble du réseau. La réalisation de ces projets locaux doit s'inscrire dans le respect d'une Charte des Villes Fortifiées du Bas-Pays. Celle-ci permettra de développer une ingénierie de projets transnationale, de favoriser des démarches de gestion créative autour d'un modèle original et spécifique de la ville européenne.

La mise en réseau des intervenants, des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, des institutions et associations concernées, la dynamique d'échanges d'expériences contribuera activement à la création d'un atelier et de forum autour de la valorisation du patrimoine des villes fortifiées dans une perspective de développement durable.

- **Centres d'interprétation**

La création de lieux ou de parcours de découverte des villes du Bas-Pays à partir de leur histoire respective et des projets urbains, s'affiche comme une priorité à développer selon une ampleur et un axe différents en fonction du contexte local. Ces projets s'adressent à tous visiteurs, connaisseurs, amateurs, touristes, adultes ou plus jeunes. Ils concourent à une réelle prise de conscience, à la mise en place d'une pédagogie pour comprendre et lire le territoire et favoriser l'implication du grand public dans son évolution.

Ces projets locaux doivent néanmoins rester conformes à une démarche conjointe dans un souci de cohérence et de mise en place d'un véritable réseau à l'échelle du Bas-Pays.

- **Patrimoine Mondial / classement UNESCO**

Sur la base des conclusions de l'étude de faisabilité, il s'agit de monter le dossier de candidature en vue de l'obtention du label pour faire reconnaître un patrimoine européen à l'échelle mondiale, pour faire valoir une démarche exemplaire d'aménagement urbain, de développement touristique et culturel pris en compte dans les autres actions développées et mises en œuvre dans ce projet INTERREG. Cette candidature s'accompagne d'un volet communication et sensibilisation à l'échelle du territoire du Bas-Pays.

- **Opération Forts et lumières (Lille 2004)**

La programmation de Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture a retenu un certain nombre d'opérations culturelles de dimension européenne destinées à mettre en valeur l'identité commune et la redynamisation des territoires métropolitains et voisins. Le projet consiste en la mise en place d'un événement qui s'articule autour d'un week-end festif en 2004 dans chaque ville partenaire à partir d'un spectacle de théâtre pyrotechnique et dès 2003 d'un travail préalable avec les habitants et les structures culturelles locales.

L'objectif vise à sensibiliser le grand public à une échelle de compréhension transnationale du patrimoine des villes fortifiées et à participer ainsi à révéler l'identité de ce territoire, à retrouver la fierté d'habiter un espace urbain fortement marqué par la fortification, à l'occasion de chacune des représentations.

3 - L'organisation des liens de coopération transnationale

Des réunions préalables de travail et de définition du projet menées au cours de 2002 ont permis d'identifier des partenaires, de développer le contenu du dossier et de proposer un mode de gestion de l'opération.

Les partenaires :

- Le Conseil Général du Nord : Le projet s'organiserait autour du Conseil Général du Nord, Chef de file potentiel mais également maître d'ouvrage de certaines opérations.
- Les villes :
 - Aux Pays-Bas : Maastricht, 's-Hertogenbosch
 - En Belgique : Lillo (Anvers), Ypres, Charleroi, Lanaken
 - En France : Aire sur la Lys, St Omer, Montreuil sur Mer, Bergues, Bouchain, Cambrai, Condé sur l'Escaut, Gravelines, Landrecies, Le Quesnoy, Lille, Maubeuge, Watten.

Un Comité d'orientation et de suivi, instance politique propre au projet « de la ville forte à la ville durable », serait formé sous la conduite du Chef de File avec les représentants des partenaires. Ce comité afficherait les grandes orientations politiques et veille à la cohérence interne du projet.

4 - La candidature UNESCO

par Viviane Aubry Corvisier

En 1995, la France retient sur sa liste indicative des dossiers de candidature au patrimoine mondial, les fortifications du nord de la France. L'association des villes fortifiées, soutenue par le CAUE du Nord (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord) et son atelier sur "les cultures urbaines" des villes fortes, va alors donner l'impulsion nécessaire au lancement des premières réflexions concernant cette candidature. Il s'agit de présenter le territoire culturel dessiné par les villes bastionnées du bas pays, soit le nord-ouest de l'Europe (nord de la France, Belgique et sud des Pays-Bas).

Une réunion du 15 février 2001 avec Olivier Poisson, Inspecteur Général des Monuments Historiques, et Eva Caillard, chargée de mission à la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, fixe les orientations de cette candidature : la démarche permettra d'inscrire le patrimoine dans les préoccupations de la ville contemporaine et de trouver les moyens d'implication de la population.

A La définition du territoire

Le travail mené autour de la recherche de définition du territoire du bas pays a permis de déterminer un premier positionnement qui peut être défini ainsi :

- Le territoire historique suit les limites du territoire culturel actuel, comprenant le nord de la France, la Belgique et le sud des Pays –Bas
- La période de classement à retenir, sur la longue durée, est comprise entre 1350 (date à laquelle, selon les historiens, l'espace de civilisation devient essentiellement urbain) et 1950 (la fin du démantèlement des places fortes).
- Les traités de la fortification, cartes et plans, attestent avec force pour la période moderne et le territoire cité en référence, l'importance du patrimoine immatériel, dont l'ingénieur militaire est le porte-parole.
- Le territoire est constitué par un pays de plaines fortement irriguées où l'eau a joué un rôle prédominant dans l'élaboration des systèmes de défense, mais aussi comme sources motrices et d'énergie, de développement économique et agricole, en matière de commerce et d'échanges et dont la maîtrise très précoce a permis de façonner le paysage.

➤ C'est un territoire de frontières mouvantes variant du sud au nord au gré des traités, déterminant un large espace, une marche militaire ou zone tampon où se concentre la plus forte densité en Europe, de villes fortifiées.

L'eau comme fil directeur permet de lier une continuité historique jusqu'à maintenant, et justifie avec force, l'engagement autour de la ville durable :

Au Moyen Age - L'eau est économique : c'est la ville drapante et commerçante

A l'Époque Moderne - L'eau est militaire : c'est la ville fortifiée

A l'époque de la Révolution industrielle - L'eau est hygiène : c'est le démantèlement

Au XXème siècle - L'eau est loisir : ce sont les plans d'eau, de pêche, les jardins, le canotage

Au XXIème siècle - L'eau est survie, qualité de vie et développement durable

Cependant, l'étendue des périodes historiques évoquées n'est là que pour rappeler le contexte qui a permis l'émergence, puis le développement et la survivance d'un système défensif et urbain spécifique au territoire et qui s'exprime dans la ville bastionnée de plaine. Cette ville, héritière de la ville médiévale fortifiée, connue dans toute l'Europe, manifeste une rupture dans la stratégie défensive qui aura une influence dans le développement urbain intra-muros, dans le rapport de la ville à sa campagne, à son site et à son territoire.

Bien que fondé sur l'identité culturelle d'un territoire transnational, le projet ne conduit ni à une division artificielle de l'espace européen, ni à un repli du territoire sur lui-même.

La thématique – les villes bastionnées – est de ce point de vue particulièrement intéressante car elle articule deux problématiques dont la complémentarité est très riche d'enseignements : celle du modèle, hérité des ingénieurs italiens et largement diffusé dans toute l'Europe entre le XVe et le XVIIIe siècles, et celle de l'adaptation au territoire, car la ville bastionnée génère une forme urbaine en osmose avec son site.

De plus, le caractère historique de la thématique mène à une lecture plurielle du territoire qui peut se déchiffrer comme un palimpseste, couche après couche, en fonction d'échelles et de thèmes différents qui expliquent la structure du territoire contemporain (le réseau viaire hérité de l'empire romain, ...).

La thématique proposée est donc garante de la créativité et de l'ouverture recherchées à travers la candidature UNESCO.

B Le réseau Septentrion des villes fortifiées

Le classement portera sur le territoire, en tant que paysage culturel évolutif, illustré par quelques villes pilotes représentatives, à forte valeur d'exemplarité, suivies (pour le programme de développement) de quelques autres villes du réseau.

Chacune de ces villes pourra être également porteuse d'un micro territoire ou ensemble d'éléments architecturaux – hydrauliques – paysages, organisés autour d'elle, regroupant plusieurs autres villes ou systèmes de fortification.

C La stratégie pour mener au classement

Au préalable, afin que le projet global aboutisse, deux axes importants seront à développer et à maîtriser, soit :

- la gestion en réseau
- la communication en réseau

La stratégie s'articulera donc principalement autour de la capacité des partenaires à élaborer un plan de gestion convaincant et de l'appliquer, tous ensemble d'une part, et de façon plus privilégiée d'autre part, avec les villes qui auront été définies comme pilotes. ; ceci ;

- Afin de coordonner les efforts et de démontrer la capacité à travailler ensemble en réseau, entre élus et techniciens mais aussi et surtout avec les différentes catégories de la population
 - Afin de déterminer des outils exploitables dans le cadre de la procédure UNESCO mais aussi dans le cadre local plus opérationnel des différentes politiques de la ville
- Afin de définir de réelles stratégies de terrain pour le territoire en matière de développement local et économique de proximité, de développement touristique et de communication

L'objectif principal est de porter la candidature du territoire des villes fortifiées du bas pays à l'horizon 2007.

Les moyens à mettre en place pour y parvenir sont :

1. Un travail privilégié avec les villes fortifiées pilotes pour mener à bien le cœur de la candidature
2. Un travail général avec toutes les villes et les partenaires de l'opération Septentrion sur l'identité du bas pays et ses possibilités de traduction pour la ville durable
3. La mise en place d'un travail d'expression locale de terrain – consultation citoyenne - structuration des réseaux déjà existants en matière de valorisation du patrimoine (filière matériaux et restauration) : échanges de savoir faire transnationaux, transferts de compétences, mise en commun des données, mutualisation des moyens,
4. Un travail transnational de communication de produit autour de l'identité du territoire, à travers sa mise en réseau touristique
5. Le montage du dossier final

L'importance et la qualité du projet résideront dans sa capacité à être un réel laboratoire de développement capable de concilier développement local (ville durable) et développement touristique (réseau des villes fortifiées) dans une cohérence transfrontalière et transnationale. Le résultat sera évolutif. La candidature UNESCO fera plus état d'une action déjà engagée, image d'une volonté concertée entre les élus de différents pays, que d'un simple projet sur papier et aura l'avantage de jouer un réel moteur de développement.

Les premiers échanges avec les partenaires (élus, techniciens, bureaux d'étude des trois pays) lors de la première réunion des 8, 9 et 10 décembre 2003 à Lille ont révélé une forte attente de mise en partenariat, d'échanges, et un désir de cadrage des actions de la part du chef de file avec apport de méthodologies de travail communes à tous.

D Le lancement des axes de travail pour la cellule UNESCO et les partenaires

« *L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble, mais dans des réalisations concrètes créant des solidarités de fait* ». Robert Schuman, discours du 9 mai 1950 pour la constitution de l'Europe, cité par Jacques Delors président de la commission européenne de 1984 à 1994, à l'occasion de la sortie de son livre « *Mémoires* ».

L'UNESCO souhaite à l'avenir que les partenaires d'un projet de mise en réseau de sites au niveau d'un territoire, accordent autant d'importance à la valorisation de leur patrimoine qu'à leur capacité de mener des programmes communs de développement, à des fins de sauvegarde pour les générations futures. Ces programmes de développement doivent non seulement se traduire par un plan de gestion, mais aussi par des actions solidaires trouvant une application concrète sur le terrain. Les partenaires doivent d'autre part :

- au niveau du territoire classé, apprendre à anticiper sur la gestion touristique globale
- au niveau de chaque ville, jouer un vrai rôle de sensibilisateur auprès de leurs citoyens (ré appropriation – expression – citoyens garants de leur patrimoine)

C'est au prix de cet équilibre entre la mise en marché touristique d'un territoire, et la qualité de la vie sociale au sein de la cité que la candidature UNESCO jouera pleinement son rôle éthique de régulateur. L'un ne peut donc pas se concevoir sans l'autre.

Faisant sienne, la phrase de Robert Schuman, la cellule UNESCO de Septentrion a souhaité proposer une orientation de travail expérimentale et innovante qu'il conviendra d'affiner ensemble :

- Travailler d'une part, sur l'élaboration d'un plan de gestion commun du territoire à classer (social, patrimonial et touristique) – **Plan de gestion**
- Travailler d'autre part sur une ou deux actions très concrètes permettant très rapidement de proposer une communication de territoire cohérente et forte – **Mise en réseau touristique**

Ces deux axes seront suivis tout en menant parallèlement le travail de documentation devant faire aboutir la candidature (formulaires, dossiers...).

Plan de gestion

- Recherche de méthodologies pour les problématiques de développement durable s'appliquant à tous les champs d'intervention – présentation d'exemples
- Discussion sur la notion de « ville pilote »
 - Travail sur un plan de gestion commun aux villes pilotes, une charte (plan de développement culturel / touristique)
 - Travail avec le CAUE, sur la définition du territoire du Bas Pays. Proposition d'une exposition commune itinérante, d'un séminaire de travail, de publications communes
 - Travail sur la mise en place d'une base de données et d'un centre de ressources transnationales, humaines et techniques

Mise en réseau touristique

- Travail sur la mise en réseau et en marché touristique du territoire du Bas Pays, à travers une politique commune de produit et de communication, s'appuyant sur le travail déjà engagé en matière de valorisation du patrimoine autour :
 - des produits touristiques déjà existants sur la ville fortifiée, (animations, guidages, illuminations...)
 - des chantiers de restauration et de valorisation (expression de la ville forte)
 - des matériaux de la ville fortifiée (pédagogie – économie)
- Consultation des villes du réseau Interreg IIB et de l'association des villes fortifiées afin de se coordonner avec le projet transfrontalier France – Belgique – Kent.

Il s'agira de faire de cette mise en réseau, un ressort pédagogique, touristique et économique fort pour le territoire : - Création d'ateliers citoyens de réflexion et de propositions sur les différentes thématiques (historiques – sociales – touristiques, etc...) afin de fédérer les différentes énergies du territoire sur le modèle du BMU (Bassin Minier)

- Proposition de séminaires de travail, de publications communes, d'expositions communes itinérantes avec ateliers pour scolaires afin de concrétiser le travail et de communiquer sur le travail fait au niveau des différents ateliers, proposition de travailler sur une carte touristique commune avec communication sur le territoire autour d'animations à la thématique commune, vente commune du territoire.

Echanges, partenariats

- Consultation des partenaires et des ressources du réseau (associations, universités..) *Mise en synergie de réseau, documentation, transferts de compétence*
- Consultation des cellules nationales UNESCO de chaque pays, des commissions nationales, et de la cellule européenne UNESCO : *les appuis*
- Consultation des concurrents potentiels pour chaque pays : *quelles articulations ? quels liens pour un travail commun autour du territoire (les Beffrois, BMU)– autour des fortifications (Rochefort, Briançon).*
- Visite de sites déjà classés ou en réseau, proposition d'un calendrier : *conseils, réflexion de projet*

Calendrier – Un calendrier avait été proposé à l'issue de l'étude de faisabilité fin 2003 en fonction de différents axes de travail qu'il conviendra de valider lors de réunions ciblées sur le thème de l'UNESCO. Ce calendrier sera à revoir dès que le travail effectif aura débuté.